



Compte-rendu du CHSCT-AC du 10 décembre

En préambule : suivi de la situation du BEUIA

Sur la localisation du bureau, un prolongement de bail de 6 mois est demandé auprès de la mairie de Tours et France Domaine . La CGT re-exprime l'angoisse et la souffrance des agents depuis maintenant plus de 2 ans.

M. Kaplan définit le contour des priorités de la Sous-direction de l'archéologie (SDA). Le BEUIA deviendra le B1 pour bureau n°1 dont la mission principale est liée à la carte nationale de l'archéologie. Ce bureau des ressources de l'archéologie voit ses missions élargies à un niveau plus global :

MI.

1) connaissance des territoires dont l'archéologie urbaine est essentielle mais aussi le suivi des archéologues, du budget et bien sûr des cartes archéologiques.

L'embauche d'un cadre sur des missions « carte archéologique » et « archéologie urbaine » est actée (janvier 2016, poste basé sur Paris)

L'avenir du fond documentaire reste un sujet de préoccupation.

L'encadrement des agents à Tours reste de la responsabilité de Mme Fromentin.

2) Suivi des agents situés à Tours :

Un système de visio-conférence est installé et ne demande qu'à être testé.

Le système informatique « Patriarche » étant la pierre angulaire des ressources / données / cartographie, une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA) va être lancée pour intégrer les anciens systèmes « maison » qui pourront être repris dont « Terres urbaines » ou « 1000 feuilles » (à valider donc).

Cette AMOA prendra en compte les avis et nécessités fonctionnelles exprimés par les agents.

Est demandé le projet de service, l'organigramme et les fiches de poste pour la prochaine instance ainsi que l'intégration du nouveau système d'information au prochain Schéma directeur informatique 2016-2018.

La CGT demande si une proposition a clairement été exprimée auprès des agents pour venir à Paris. Il semble que non mais M. Kaplan nous affirme que les agents à Tours ont toute leur place à Paris si celles-ci le souhaitent. Nous demandons à l'administration des aides pour le transport ou à l'installation pour les agents qui seraient intéressés.

Conformément aux demandes que nous avons exprimées lors du précédent CHSCT, une politique de petits pas concrets est entamée, pour les outils informatiques et la communication avec les agents de Tours d'une part, et d'autre part sur un projet de service global. Nous restons attentifs à la situation des agents situés à Tours et nous soulignons l'importance de la problématique liée au bail précaire du bureau tourangeau.

Point 1 : Mesures de sûreté sur les bâtiments d'administration centrale

Tous les accès sont protégés avec vérification visuelle des sacs et par des portiques le cas échéant.

Des badges nominatifs avec photo sont exigés, les autres seront désactivés. Une demande de badges conformes pourra être faite.

Une demande d'accès sécurisé est faite pour le 89 de la rue des Francs-Bourgeois (formations DGP)

Point 2 : Cellule de soutien psychologique des agents

Cette cellule a été ouverte suite aux attentats de la mi-novembre. Une cinquantaine d'agents en a bénéficié, la plupart extérieurs à l'administration centrale.

Un suivi est mis en place notamment pour la poursuite éventuelle de soins pour les agents demandeurs.

Point sur les médecins de la médecine de prévention : le remplacement de Mme Tencer et Nodarian est toujours d'actualité mais le recrutement est difficile (peu de candidatures et/ou candidatures non recevables)

Point 3 : Projet de règlement du parc automobile

Dans le cadre de la circulaire du 16-2-2015 annexe 1, au 1^{er} janvier 2016 le parc automobile est mutualisé pour l'administration centrale (DGCA, DGP, DGMIC, IGAC, DGLFLF et hors Cabinet), sans changement des missions des chauffeurs.

Un rappel du nécessaire respects du code de la route est fait, et la CGT demande que la hiérarchie des chauffeurs soit sensibilisé pour ne pas enjoindre les conducteurs à enfreindre le dit code.

Une note explicative sera rédigée en ce sens avec les modalités de la mutualisation mise en place.

En cas exceptionnel (mission tardive en soirée) les conducteurs pourront être, au cas par cas, autorisés à conserver le véhicule jusqu'au lendemain matin puisque le parking est situé aux Bons-Enfants.

Point 4 : suivi de situation de la DGLFLF

Nous avons déjà signalé auprès du CHSCT la situation délétère qui règne au sein de la DGLFLF. Cette situation nous est remontée par les agents eux-mêmes qui signent le 8 décembre une lettre à l'attention des représentants syndicaux siégeant en instance.

La CGT, considère que la solution doit être collective.

Nous exprimons que cet état de fait provient d'abord d'une vraie souffrance au travail, quasi généralisée dont il convient de faire l'analyse. Le management fait toutefois partie du problème car il revient à la hiérarchie de veiller à la santé des agents et à assurer à un cadre serein et propice au travail au sein du service.

Or, le délégué affirme « qu'il ne voit pas de malaise général ». Il élude les dysfonctionnements en les replaçant dans un contexte de vacance de poste précédent sa nomination. Il répond que la DGLFLF travaille et produits de nombreux et très qualitatifs travaux et que sa porte reste ouverte aux agents.

Il juge avec hostilité l'envoi de compte-rendu du précédent CHSCT.

Nous lui expliquons qu'il s'agit du fonctionnement normal de la représentation syndicale et des personnels. Nous soulignons que nous n'avons jamais remis en cause la qualité du travail de la DGLFLF ou des agents, que nous reconnaissons au contraire la grande expertise de la délégation et que nous ne souhaitons pas trouver en la personne du Délégué un bouc émissaire. Bien au contraire, nous tentons de le convaincre de travailler ensemble à l'analyse des problèmes et à

leur résolution.

Une procédure de suspicion de risques psychosociaux est ouverte. La médecine de prévention fera un rapport pour ce qui concerne les personnels en souffrance (janvier 2016). Nous espérons que la dénégation des souffrances rencontrées par une grande part des agents ne perdurera pas et qu'un dialogue social constructif avec les organisations syndicales sera favorisé.

Point 5 : point sur le schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'administration centrale

L'administration rappelle que le scénario 1 patrimonial est bien celui présenté au Conseil Immobilier de l'État (CIE) le 16 décembre, et qu'il semblerait que France Domaine soit acquis à ce scénario.

La CGT rappelle son opposition à la vente de l'immeuble rue des Pyramides et dénonce l'impossibilité de mettre 300 postes de travail au quadrilatère des Francs-Bourgeois sans dégradation des conditions de travail.

La CGT rappelle aussi son opposition à la politique immobilière de France Domaine et fait part de ses doutes sur les gains financiers de la vente de pyramides.

la CGT demande :

- -que soit présenté le dossier qui sera examiné par le CIE après examen le 16 décembre 2015
- que soient présentés les sites envisagés pour les scénarios 2 et 3
- que soit transmis aux OS l'étude charbon qui s'appuyait sur les déplacements domicile-travail des agents de la centrale.
- qu'une étude sérieuse soit menée avec des plans côtés ainsi que le niveau de densification et les coûts inhérents à ces différents scénarii
- que soit élaboré un schéma immobilier à long terme, ce qui avait d'ailleurs été soumis par la CGT il y a quelques années, proposition restée sans suite par l'administration.

L'administration ne peut pas communiquer les informations sur les sites, pour cause de confidentialité. Les projets restent donc soit occultes (rétention d'information) soit flous (le métrage moyen des surfaces est très imparfait et on ne sait qui va où !)

L'administration indique que les études pour les différents scénarii ont pris en compte le coût de la dégradation du travail et argumente sur le fait que le site « Pyramides » nécessite encore de lourds travaux et que cela engendrerait des déplacements trop importants d'agents.

En résumé, la CGT dénonce le manque de dialogue social (les projets sont présentés clôturés et sans marge de négociation) alors que nous avons des propositions à faire.

La CGT demande un schéma immobilier ministériel, pour avoir une vision complète des besoins du MCC et pouvoir défendre ainsi les intérêts à la fois du ministère, les conditions de travail de ses agents, et faire des économies. Par ailleurs, il est à noter que France domaine s'intéresse également de près, outre l'administration centrale, aux SCN.

Point 6 : grille de suivi des travaux CHSCT

Une présentation du schéma directeur informatique sera proposé à l'attention des membres du CHSCT.

Problème de l'Administration des pages Facebook :

L'administration met en pause les demandes de Facebook qui veut obliger les agents d'utiliser leur compte personnel pour administrer les comptes Facebook du MCC (car seul les comptes nominatifs réels sont autorisés par Facebook)

Un recours de l'administration auprès de Facebook est entrepris.

Sinistre « pompes à chaleur » immeuble DGCA : poursuite de l'utilisation de chauffage électriques d'appoint (86 chauffages recensés).
Est rappelé de ne pas utiliser de multiprises pour raccorder ces chauffages sous peine de déclencher un incendie.
Une solution avec le propriétaire de l'immeuble est toujours en cours.

Remplacement des 3 agents du bureau de la formation DGP : au sein du quadrilatère rue des Francs-Bourgeois : le remplacement de 2 agents sur 3 avec fiches de poste est lancé (en attente d'information concernant le 3^e remplacement).

Sanitaires : après un nettoyage complet des sanitaires (Entresol Valois) une fissure de canalisation des eaux usées a été détectée. Des travaux doivent être entrepris (précisions à venir)

Une remise en état des sanitaires hommes au RDC Valois a été effectuée au jour de ce compte-rendu conformément à notre demande.

Pour tout dysfonctionnement ou manque de savon, désinfectant, rouleaux de serviette etc, le BFS rappelle aux agents de faire le 3131.

Formations Premiers secours : un rappel d'incitation sera effectué à la demande de la CGT. Nous avons souligné la réelle importance et utilité de cette formation qui devrait être ouverte massivement (même en dehors des périodes d'attentats). Cette formation est obligatoire pour les membres du CHSCT nous indique Mme Blanchard.

Pour tous les autres agents, il convient d'en rappeler la possibilité et de bien suivre l'état de leur demande sur Formation et d'obtenir le cas échéant le motif de refus éventuel.

Les agents qui se verraient refuser cette formation « Premiers secours » peuvent nous solliciter.

Point RenoiRH : le planning est respecté à ce jour.

Un « essai à blanc » a été effectué avec un taux de réussite de 99.6 %

Le reste des dossiers sera complété manuellement et l'intégralité des 14152 dossiers sera intégrée le 11 janvier 2016.

Une assistance au démarrage sera mise en place et les sessions de formations se poursuivront.